



Bureau de Coopération
Economique du Pacifique Sud



Commission du Pacifique Sud



Commission Economique &
Sociale pour l'Asie et le Pacifique



Programme des Nations
Unies pour l'Environnement

Programme Regional Océanien de l'Environnement

SPREP/Rapport National 17

Original: Anglais

RAPPORT NATIONAL No.17

ILES SALOMON

**Commission du Pacifique Sud
Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Novembre 1981**

SPREP / Rapport National 17
Novembre 1981

ORIGINAL : ANGLAIS

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEN DE L'ENVIRONNEMENT

ILES SALOMON

RAPPORT NATIONAL

(Novembre 1981)

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEN DE L'ENVIRONNEMENT

ILES SALOMON

Rapport National

1. POPULATION ET SUPERFICIE

- 1.1 Bien que la population des Iles Salomon ne soit que de 225.000 habitants dans un pays de près de 30.000 Km², il existe un problème potentiel de pression démographique sur l'environnement et ses ressources. La croissance démographique de 3,4% est en effet l'une des plus fortes du monde. La densité moyenne de 7 habitants au km² est faible, mais elle est beaucoup plus élevée dans certaines zones qui connaissent déjà des problèmes de dégradation de l'environnement et des ressources. Les îles s'étendent sur un territoire maritime de 1.600 kms de long et 800 kms de large. Plus de 90% de la population est rurale.

2. POLITIQUE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN OEUVRE

Politique

- 2.1 Il existe une politique générale visant à tenir compte, dans le développement des ressources, des facteurs environnementaux; mais elle n'a été ni clairement formulée, ni véritablement appliquée. Pour le plan de développement quinquennal actuellement en cours de préparation, les principes fondamentaux et mesures énoncés ci-après sont à l'étude.

- les objectifs du développement doivent être fixés compte tenu des possibilités et des contraintes environnementales, des ressources disponibles et de leur pérennité;
- la gestion globale et coordonnée des ressources naturelles doit être une priorité nationale;

- l'objectif fondamental du développement est l'utilisation durable, à long terme, de l'environnement et de ses ressources;
- il faut déterminer les obligations, au plan de l'environnement, des instances et organismes officiels de décision ainsi que les obligations corollaires du public;
- création d'un bon système de réglementation visant à protéger l'environnement, les ressources et la population;
- création d'un organisme de gestion de l'environnement;
- adoption d'une bonne législation de l'environnement ainsi que des modalités voulues d'évaluation environnementale;
- application ou adaptation aux besoins du développement moderne des pratiques coutumières de conservation qui s'y prêtent;
- adoption des mesures internationales voulues pour protéger le milieu marin et ses ressources;
- surveillance de l'évolution du milieu;
- études plus approfondies du milieu et de ses ressources;
- promotion de l'éducation et de la formation écologiques qui bénéficieront de l'aide nécessaire;
- Stratégie nationale de la conservation.

Législation

- 2.2 Les textes réglementaires qui contiennent des dispositions concernant la gestion de l'environnement, soit expressément, soit par des décrets d'habilitation:
- Loi de 1969/77 sur les forêts et le bois;
 - Loi de 1964/68 sur les eaux des cours d'eau;
 - Code pénal de 1963/70;
 - Loi de 1980 sur l'hygiène du milieu;
 - Loi de 1954 sur les parcs nationaux;
 - Loi de 1914/30 sur la protection de la faune;
 - Loi de 1979 sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire;
 - Loi minière de 1968/69;
 - Loi de 1972/77 sur les pêches;
 - Loi de 1968/70 sur les terres et les titres de propriété foncière; enfin
 - Loi de 1963/70 sur les compétences des municipalités.

- 2.3 Il serait bon d'apporter certaines améliorations à la législation existante et de nouvelles réglementations seront nécessaires en ce qui concerne l'utilisation des produits chimiques et la conservation de la nature. Il faudra probablement envisager une nouvelle législation concernant l'évaluation environnementale.

Administration

- 2.4 C'est le Ministre des terres, de l'énergie et des ressources naturelles qui a la responsabilité générale de l'environnement, mais il n'existe pas encore de service expressément chargé de la gestion de l'environnement. Certaines des fonctions s'y rapportant relèvent des ministères responsables de l'application des textes énumérés au paragraphe 2.2. Grâce à une Commission interministérielle de l'environnement créée à titre provisoire, on a assuré une certaine coordination des questions touchant la gestion du milieu.

3. ETAT DES RESSOURCES

Eau, air et sols

- 3.1 L'eau est essentielle à la vie et au développement, mais en ce qui concerne les bassins hydrographiques, la réglementation et la politique de gestion laissent à désirer si bien que certains bassins d'approvisionnement des zones rurales et urbaines se dégradent.
- 3.2 Il n'y a pas de problème de pollution atmosphérique, mais les observations concernant la dispersion de la fumée dans une future zone industrielle voisine de la capitale montrent que les polluants atmosphériques pourraient se trouver bloqués au-dessous des zones d'inversion de l'atmosphère.
- 3.3 Le pays est couvert de forêts humides tropicales typiques et ses sols ne sont pas particulièrement riches. On estime qu'il y aurait lieu de mettre au point et d'appliquer des techniques qui réduiraient l'impact de l'exploitation forestière et de l'agriculture itinérante à courte révolution sur les sols.

Forêts

- 3.4 Les forêts sont très étendues. La politique forestière est essentiellement axée sur l'exploitation, mais prévoit un certain reboisement. Il serait nécessaire d'introduire de meilleures méthodes d'abattage et d'utiliser plus efficacement les résidus de l'abattage.
- 3.5 Il existe une somme considérable et inexploitée de connaissances traditionnelles des forêts des îles Salomon, de leur flore et de leur faune. En revanche, on dispose de peu de connaissances scientifiques sur ces mêmes forêts. On n'a donc pas les renseignements voulus pour élaborer de nouvelles formes de gestion des ressources sur une base durable. On étudie de nouvelles politiques visant à assurer la pérennité des emplois traditionnels, nombreux et variés, de la forêt et de ses produits.

Minerais

- 3.6 Il n'y a guère eu de développement minier aux Salomon. Mais si l'on adopte de grands projets d'exploitation des ressources minérales, il faudra alors faire face à certains problèmes socio-écologiques aussi considérables que dramatiques. Les perspectives d'exploitation de la bauxite à l'île Rennell ont sensibilisé le public au difficile dilemme que représenterait un projet minier sur le plan du développement des ressources.

Energie

- 3.7 Tout comme l'eau, l'énergie est une source qui est essentielle à la vie rurale. Du fait de l'abondance apparente du bois, on a négligé l'importance de cette filière énergétique, d'où une pénurie croissante de bois dans les zones densément peuplées. L'exploitation avisée, sur une base durable, des sources de combustibles ligneux indigènes et de l'énergie hydraulique sont d'importance cruciale pour le développement.

Faune

- 3.8 Outre les utilisations traditionnelles de la faune sauvage, les tortues, crocodiles et mégapodes font l'objet d'une certaine exploitation commerciale. Celle-ci est, dans le cas des deux premiers, régie par une politique de gestion et une législation, mais des améliorations s'imposent. Il n'y a pas de politique de protection des mégapodes, papillons et perroquets, mais on étudie l'ensemble de la question en retenant les principes suivants:

- recherches sur la population animale et ses habitats;
- dispositions prévoyant le maintien des utilisations traditionnelles de la faune;
- réglementation de l'exploitation commerciale de la faune en tenant compte des besoins traditionnels, des habitats existants et de la viabilité des populations de l'espèce concernée;
- mise au point de techniques de gestion de la faune sauvage se prêtant à des entreprises d'échelle villageoise.

Ressources marines côtières

- 3.9 Dans un petit nombre d'endroits, la mangrove est abattue d'une manière excessive et anarchique. Ceci s'ajoutant aux récents projets d'exploitation de la mangrove sur une échelle industrielle -- opération qui a occasionné des déperditions de ressources et des problèmes environnementaux en Asie du sud-est -- fait ressortir la nécessité d'une politique d'utilisation rationnelle de la mangrove faisant intervenir divers modes d'utilisation mutuellement compatibles.
- 3.10 Les connaissances que les océanographes biologistes modernes ont des pêcheries récifo-lagunaires et de leur gestion sont rudimentaires à côté des connaissances écologiques que beaucoup d'habitants des Iles Salomon ont hérité de la longue expérience acquise par leurs ancêtres. On espère voir se développer une petite pêche moderne qui ferait appel aux meilleurs éléments de la connaissance et des techniques traditionnelles.
- 3.11 Dans un ou deux petits secteurs localisés, on signale des problèmes de sédimentation résultant de l'érosion de terres voisines. Des "flambées" d'ichtyosarcotoxisme enregistrées dans certaines parties de la province occidentale paraissent avoir été liées à la présence de boue dans les cours d'eau se déversant dans la mer.
- 3.12 Aujourd'hui, la plus grande partie de la population des Salomon vit sur la côte. Certaines des infrastructures côtières sont sensibles à l'érosion, aux cyclones et aux raz de marée. Les ouvrages de protection du littoral sont très coûteux à installer et à entretenir et la seule politique véritablement pratique de développement du littoral consiste à exploiter les éléments naturels: éviter les zones instables, créer des zones tampons et encourager les processus naturels de protection de la côte. Les planificateurs et les ingénieurs auront besoin d'être conseillés.

PROBLEMES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SES RESSOURCES

Zones protégées

- 4.1 Il n'y a que peu de textes réglementaires ou de modalités administratives concernant la protection de certaines zones, et l'intérêt des zones protégées est mal perçu. Il faudrait prévoir un réseau de périmètres protégés qui comprendrait les habitats critiques pour la pêche, des bassins hydrographiques, des forêts de villages à usage traditionnel, des échantillons représentatifs des écosystèmes du pays et les sites archéologiques et géologiques particulièrement intéressants.

Evacuation des déchets

- 4.2 Autrefois, l'évacuation des déchets ne posait pas de problèmes dans les Iles Salomon. Mais aujourd'hui, on utilise des quantités croissantes de matériaux variés non bio-dégradables, dont certains sont toxiques. Le comportement à l'égard du problème de l'évacuation des déchets doit changer pour répondre aux conditions nouvelles.
- 4.3 Les déchets solides des huileries fabriquant l'huile de palme sont utilisés comme combustible pour les chaudières, ce qui est un exemple de recyclage rationnel des déchets. En revanche, les déchets organiques liquides des mêmes huileries polluent la mer voisine. Les déchets de bois et notamment la sciure provoquent des pollutions localisées et des problèmes de santé et sont, au contraire, des exemples de gaspillage des ressources que l'on pourrait éviter.
- 4.4 Le déversement en mer des eaux d'égoût non traitées n'a encore provoqué aucun problème sérieux de santé publique. C'est cependant une éventualité qui reste préoccupante et les autorités doivent actuellement envisager des décisions difficiles et éventuellement coûteuses concernant le traitement et l'évacuation des eaux d'égoût.

Pollution du milieu

- 4.5 L'emploi des produits chimiques suscite une certaine préoccupation. On met notamment en cause leur emploi massif dans la riziculture à grande échelle à Guadalcanal. Le DDT est extrêmement efficace dans la lutte contre les moustiques vecteurs du paludisme, mais il a des effets nuisibles sur l'environnement et l'on espère trouver des produits de remplacement plus sûrs.

- 4.6 Jusqu'ici les rejets de produits transportés par les cargos n'ont guère posé de problèmes. Il en va de même de la pollution par des hydrocarbures, bien que les équipages des navires locaux prennent la mauvaise habitude de rejeter dans les ports leurs eaux de cale huileuses.
- 4.7 On a enregistré des déversements en mer d'huile végétale provenant de citernes situées à terre. Le pays est démuné de moyens -- tant administratifs que matériels -- de traiter les pollutions de ce genre et celles qui un jour, se produiront dans la mer même.
- 4.8 Il existe une catégorie très particulière de "polluants écologiques" tenant au fait que, pendant la deuxième guerre mondiale, certaines parties des Iles Salomon ont été des champs de bataille. Il est resté de cette époque des explosifs et des produits toxiques que les états responsables n'ont pas détruits ou enlevés, et qui sont des engins de mort et de mutilation.
- 4.9 Les restes d'explosifs datant de la guerre ont été utilisés pour pêcher illégalement à la "dynamite", dépeuplant certains endroits comme le lagon de Langalanga. D'autre part, les villageois de Sasavele, sur le lagon de Roviana, pourraient mettre en culture une plus grande partie de leurs terres limitées si l'on détruisait les nombreux obus de mortier non désamorçés. Enfin, les habitants de Black Post, à Guadalcanal, doivent pouvoir être certains que les chapes de béton dont on a récemment enrobé les stocks de fûts d'arsenic troués datant de la guerre en assurent bien l'étanchéité.
- 4.10 A mesure que le développement s'étendra et s'accélérera, et que les agglomérations s'agrandiront, ces vestiges de guerre poseront davantage de problèmes de santé publique et pèseront davantage sur l'utilisation effective des ressources.

Connaissance de l'environnement

- 4.11 Il existe une sérieuse lacune dans ce domaine et le pays manque de personnes ayant les connaissances nécessaires pour déterminer son potentiel en matière de ressources, pour élaborer une bonne politique et une bonne méthode de gestion et pour déterminer quels sont les facteurs écologiques limitant le développement.
- 4.12 Les connaissances et pratiques écologiques traditionnelles tendent à s'effacer devant les formes modernes et importées de développement des ressources. Cette disparition des connaissances traditionnelles est favorisée par la croyance erronée que toutes les connaissances et techniques coutumières sont incompatibles avec les exigences du développement moderne.

5. LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT EN VUE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

- 5.1 La vie urbaine est un phénomène récent dans les Iles Salomon et jusqu'à tout récemment, presque tous les habitants vivaient dans les zones rurales où ils avaient la possibilité d'acquérir une connaissance fondamentale des rapports entre l'homme et son milieu naturel. Cette connaissance s'érode sous l'action d'influences extérieures, notamment des formes importées de développement qui ne tiennent pas rationnellement compte des possibilités et des contraintes du milieu, et un système d'instruction scolaire qui ne donne pas la connaissance du milieu naturel acquise autrefois au travers de l'éducation traditionnelle au village.
- 5.2 L'orientation rurale des habitants des Iles Salomon permet d'espérer qu'ils sauront concilier la vie moderne avec une formule intelligente de développement des ressources sur une base durable. Mais par ailleurs, le fait que ni dans la communauté, ni à l'école, on ne leur inculque les notions fondamentales d'utilisation et de protection des ressources et de l'environnement ne laisse pas d'être préoccupant.
- 5.3 A la suite des premières initiatives prises par le Musée des Iles Salomon et visant à introduire des paramètres écologiques dans la planification du développement, l'écologiste-conseil régional de la CPS a établi en 1975 un rapport sur les besoins du pays au plan de la gestion de l'environnement. En 1977, une commission intérimaire de l'environnement a été créée, présidée par le directeur du Ministère et ancien Ministre des ressources naturelles. Un atelier de quatre jours sur l'évaluation environnementale a été organisé en 1979 à l'intention d'agents du secteur public et du secteur privé.

Un conseiller en gestion de l'environnement a été engagé pour six mois en 1981, grâce au concours du Fonds de coopération technique du Commonwealth. Le rapport de ce conseiller intitulé "la gestion de l'environnement en vue du développement des Iles Salomon sur une base durable: Rapport sur l'environnement et les ressources", sera le point de départ de nouvelles initiatives qui doivent déboucher sur la création d'une unité de gestion de l'environnement ayant des fonctions de conseil, de surveillance, d'éducation et de formation.
